



Municipalité de Cap-Saint-Ignace

*D'abord et avant tout
la belle campagne!*

MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE

RÉFECTION DES CONDUITES SUR LA ROUTE DU SOUVENIR - PHASE 2

RÉFÉRENCE TETRA TECH QI INC.: 39397TT

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Cap-Saint-Ignace demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après :

- La pose et le remplacement de la conduite d'aqueduc sur une longueur d'environ 550 mètres;
- La pose et le remplacement de conduites d'égout domestique sur une longueur d'environ 375 mètres et le gainage d'environ 175 m ou le gainage d'environ 550 m de conduite d'égout domestique ;
- La pose et le remplacement de conduites d'égout pluvial sur une longueur d'environ 450 mètres;
- Le remplacement d'une (1) conduite pluviale transversale;
- La reconstruction de la voirie de la route du Souvenir sur une longueur d'environ 550 mètres, incluant la construction de bordures.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (S.E.A.O) (www.seao.ca), **le 28 février 2019**. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être préparée sur la formule fournie sur le site du SEAO.

La responsable de l'appel d'offres de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace est Mme Sophie Boucher. Vous pouvez joindre celle-ci au 418 246-5631 poste 12.

Les soumissions devront être reçues et être physiquement au bureau municipal de Cap-Saint-Ignace, dont le numéro de téléphone est le 418 246-5631 **avant 11 h 00, heure locale, le 21 mars 2019**. Elles seront ouvertes publiquement au bureau municipal immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Cap-Saint-Ignace se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. La Municipalité ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À CAP-SAINT-IGNACE, le 19 février 2018

Sophie Boucher,
Directrice générale